

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Date : 5 juin 2026

Heure : 20h45

Etaient présents : MM. Henri-Marc PAYEN, Marie-Christine LAINEZ, Bernard JAOUEN, Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSE, Sylvain JAOUEN, Vanessa MOËNNER, Antoine COROLLEUR, Fabienne NEDELEC, Sandrine PERCHOC, Erwan PRONOST.

Absents Excusés : Anthony BESCOND, Sandra DRIEU, Mallory LAMOUR, Patrick MASSIAS

Pouvoirs : Anthony BESCOND a donné pouvoir à MM. Henri-Marc PAYEN, Sandra DRIEU a donné pouvoir à Sandrine PERCHOC, Mallory LAMOUR a donné pouvoir à Sylvain JAOUEN, Patrick MASSIAS a donné pouvoir à Arnaud SANJOSE

Madame Vanessa MOËNNER, a été élue Secrétaire de séance.

Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 31 mars 2026.

Le Conseil Municipal a examiné le compte-rendu de la séance du 31 mars 2026. Après vérification et discussion, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité, sans remarques.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a procédé à la relecture du règlement intérieur. Une proposition d'amendement de l'article 14 a été présentée par Fabienne NÉDELEC, visant à inclure la possibilité d'un quart d'heure d'échange avec le public pendant les séances. Cette mesure est déjà existante avec la suspension de séance prévue à l'article 21. Le règlement est donc soumis au vote sans modification

- **Vote** : 14 voix pour, 1 voix contre.

2. Lignes Directrices de Gestion et Tableau des Emplois

- Les lignes directrices de gestion feront l'objet d'un prochain ordre du jour de conseil, elles doivent d'abord être soumises à l'approbation du comité social technique.
- Le tableau des emplois a été validé par le conseil à l'unanimité.

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITÉ POURVOIR EMPLOI PAR CONTRACTUEL L ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DURÉE TEMPS DE TRAVAIL
Services Administratifs	Secrétaire générale	Rédacteur	Attaché	OUI	1	0	TC
	Responsable des services administratifs	Rédacteur	Attaché	OUI	1	0	TC
	Agent chargé de l'accueil - Secrétariat	Adjoint Administratif Territorial	Rédacteur	OUI	0	1	21H ou alternant
Services Cybercommune	Animateur	Adjoint Territorial d'Animation	Agent de Maîtrise Principal	OUI	1	0	TC
Services Techniques	Responsable des services techniques	Adjoint Technique Territorial	Agent de Maîtrise Principal	OUI	2	0	TC
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	Adjoint Technique Territorial	Agent de Maîtrise Principal	OUI	1	0	TC
Services Scolaires	ATSEM	Adjoint Technique	Agent de Maîtrise	OUI	3	0	1 : 29H60 2 : 29H21
	Responsable des services scolaires	Adjoint Technique Territorial	Agent de Maîtrise	OUI	2	0	1 : 27H 1 : 20h36
	Agent chargé de l'entretien des Bâtiments et école	Adjoint Technique	Agent de Maîtrise	OUI	3	0	1 : 17H95 2 : 35H

3. Convention d'occupation de la salle omnisport par Arzelliz Basket

La convention d'occupation de la salle Arzelliz Basket a été proposée pour un renouvellement de 3 ans. Les Arzelliz se sont proposés de prendre en charge les tracés au sol, évitant ainsi de nouveaux achats.

- **Vote** : unanimité

4. Convention "La Patte sur le Coeur"

Une proposition de convention avec "La Patte sur le Coeur" a été présentée, visant à récupérer les chats errants, les stériliser et les mettre à l'adoption. En échange, une subvention de 100 € a été proposée. Un accord de principe a été donné par les membres du conseil.

- En attente de la convention.

AFFAIRES FINANCIERES

1. Convention SDEF : Effacement de Réseaux Basse Tension et Télécom – Lieu dit Kerguestel

Le Président du SDEF, Mr Antoine COROLLEUR, a quitté la salle pour le vote sur cette affaire. La convention concerne l'effacement de réseaux basse tension et télécom au lieu-dit Kerguestel.

- **Vote** : 14 voix pour, unanimité.

2. Création d'un Poste en Alternance

Le Conseil a examiné la proposition d'embaucher un alternant au service administratif en vue du remplacement d'un futur départ à la retraite. Cette mesure vise à assurer la continuité des services administratifs.

- **Vote pour le poste en alternance** : 14 voix pour, 0 contre, 1 abstention

3. Tarif Licence IV JF Kermorgant

Une délibération a été proposée pour régulariser le montant de la location de la licence IV à Monsieur J-F KERMORGANT (manoir de Kerenneur) à 60 €.

- **Vote** : unanimité.

4. Création de Tranches pour le Tarif de la Garderie

À la demande de la CAF, il a été proposé de créer une tranche intermédiaire pour le tarif de la garderie à compter de la rentrée 2026-2027.

TARIF GARDERIE PAR 1/2 heure			
Quotient Familiale	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3 et plus
Inférieur à 650	0.25 €	0.25 €	0.25 €
De 651 à 900 première 1/2 h	1.70 €	1.60 €	1.50 €
Seconde 1/2 h et suivantes	0.80 €	0.70 €	0.60 €
Supérieur à 901	2.00 €	1.90 €	1.80 €
Seconde 1/2 h et suivantes	1.10 €	1.00 €	0.90 €

- **Vote** : unanime.

5. Subventions GJ ARVOR

Une subvention de 250 € a été proposée pour GJ ARVOR.

- **Vote** : unanime.

6. Révisions Tarifs Astaléri

Les tarifs Astaléri ont été révisés comme suit :

- T2 à la semaine : 250 € + taxe de séjour.
 - T3 à la semaine : 300 € + taxe de séjour.
 - T2 au mois : 500 €
 - T3 au mois : 600 €
- **Vote** : unanime.

7. Avenant Convention "Les Petits Dauphins"

L'avenant à la convention avec "Les Petits Dauphins" a été présenté par le Maire les places sont de 2.34 enfants pour Plourin avec une cotisation de 8190 €.

- **Vote** : unanime.

AFFAIRES DIVERSES

1. Dématérialisation des Bulletins de Paie

La dématérialisation des bulletins de paie vers un coffre-fort numérique a été proposée. Le coût est de 60 € par mois, avec des frais de mise en place de 700 €.

- **Vote** : unanime.

2. Nomination de Représentants au Sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Arnaud SANJOSE a été nommé titulaire et Sandrine PERCHOC suppléante à l'unanimité pour représenter la municipalité au sein de la CLECT.

Clôture de la Séance

La séance du Conseil Municipal a pris fin à 22h15.